

L'entretien extensif

de zones enherbées



Objectifs

- Réduire et valoriser les résidus en partenariat avec d'autres acteurs (agriculteurs, habitants...).
- Gagner du temps dans l'entretien des espaces enherbés.
- Limiter l'impact environnemental : moins de tonte, de transport, d'énergie fossile consommée...
- Favoriser un aspect esthétique plus moderne et plus nature.
- Varier les moyens d'entretien des surfaces enherbées pour augmenter la diversité des milieux.
- Favoriser une faune et une flore spontanées en milieu urbain et péri-urbain.

Description

Par opposition aux opérations de tonte classique (fréquence entre 9 et 15 tontes par an pour des pelouses ornementales et supérieure à 20 tontes par an pour les terrains de sport), l'entretien extensif consiste à entretenir des surfaces enherbées avec des fréquences d'intervention moins élevées. Certaines techniques comme l'éco-pâturage permettent même de se passer pratiquement de toute intervention mécanique.



Des solutions techniques

ATTENTION !

Points de vigilance pour la mise en œuvre des pratiques d'entretien extensives

L'entretien du site doit être adapté aux usages et fonctionnalités du lieu (espace de loisirs, de promenade, ornemental...).

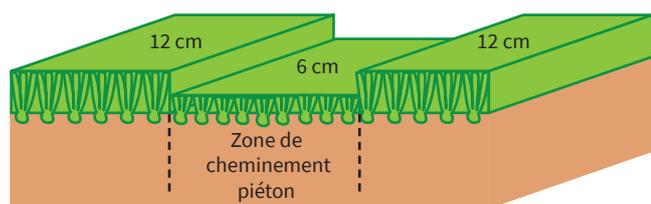
Les changements de pratiques d'entretien doivent être validés au sein de la collectivité (besoins spécifiques en moyens techniques, humains et financiers, formations...).

Une communication auprès des habitants est aussi nécessaire pour mieux faire accepter ces nouveaux modes d'entretien.

La tonte à des hauteurs différentes

La tonte différenciée consiste à tondre les espaces enherbés à des hauteurs différentes en fonction des zones à entretenir. Cette technique nécessite un matériel qui se règle en hauteur rapidement et facilement. Elle peut également être réalisée en "mulching" (Cf. fiche 1) pour éviter toute exportation de résidus de tonte.

Exemple : sur un trottoir enherbé de grande largeur
(hauteurs de tonte indiquées sur le schéma)



■ Avantages

- Moins de tontes et de résidus produits sur les zones de hauteur plus importante.
- Ne demande pas forcément d'investir dans du matériel supplémentaire.

■ Limites

- La zone de hauteur maximale de tonte nécessite des interventions régulières même si la fréquence d'entretien est plus faible. Il est important de ne pas se laisser "dépasser", avec le risque que le matériel dont dispose la collectivité ne soit pas adapté à une végétation trop développée.

Le broyage tardif

Le broyage tardif est une technique d'entretien qui consiste à intervenir sur une végétation bien développée en la broyant et en laissant les résidus sur place. Les fréquences d'intervention sont faibles (1 à 4 broyages par an selon les secteurs). Cette technique est particulièrement adaptée pour des lieux peu fréquentés (stations d'épuration, bassins de rétention...) ou des sites "vitrines" afin de communiquer sur des pratiques d'entretien plus respectueuses de l'environnement (talus de bords de route par exemple).

En fonction de la période d'intervention, on peut favoriser certains types de végétaux présentant un intérêt esthétique ou de biodiversité. Les opérations de broyage doivent être réalisées du centre vers l'extérieur pour permettre à la faune de se déplacer lors des opérations d'entretien. Si possible, laisser une zone refuge non broyée pour accueillir la faune.

■ Avantages

- Optimiser les temps de travaux sur des surfaces ne nécessitant pas de tonte régulière.
- Diminution importante du nombre de déplacements sur sites : gain de temps.
- Intérêt écologique (faune et flore) plus important que pour la tonte à des hauteurs différentes.

■ Limites

- Impact très important sur la faune au moment du broyage quelles que soient les périodes.
- Eventuel investissement en matériel adapté relativement coûteux ou mise en place d'une mutualisation des moyens. Le broyage tardif nécessite du matériel spécifique en fonction des surfaces à traiter : tonde-broyeur, gyro-broyeur, débroussailluse à conducteur marchant, broyeur à chaîne, épareuse...
- Sur des sites très fréquentés, nécessite :
 - une communication en amont auprès de la population plus importante,
 - des interventions plus régulières pour éviter des résidus de broyage parfois grossiers qui peuvent être source de mécontentement chez des administrés non sensibilisés.

■ Calendrier d'intervention

J F M A M J J A S O N D

Périodes déconseillées : impact très important sur la faune.

Périodes possibles : impact moins important sur la faune. Interventions à adapter en fonction des contraintes (esthétiques, sécuritaires...) et aux enjeux écologiques du site.

La fauche

La fauche (+ fenaison) est une technique d'entretien agricole utilisée pour gérer un espace vert. En général, cette technique nécessite que les surfaces soient de taille importante et exemptes d'obstacles :

- pour faciliter les différentes opérations : fauche, andainage, mise en botte et évacuation,
- et pour obtenir un volume et une qualité de foin suffisants.

Cet entretien peut être réalisé par un agriculteur sur la base d'une convention qui définit les obligations de chacun, ou en interne si la commune peut disposer des outils nécessaires au fauchage et à l'exportation. Le foin peut ensuite être distribué aux habitants, fournis à un agriculteur...

Les résidus de fauche doivent être laissés sur place quelques jours afin de permettre à la faune de se déplacer et de laisser les graines retomber au sol. Cette technique permet à moyen terme de favoriser naturellement le développement d'une prairie fleurie.

■ Avantages

- Valorisation complète des résidus de fauche : foin fourni aux agriculteurs, don aux habitants, utilisation en paillage...
- Lien avec le monde agricole dans les modes d'entretien des espaces verts.
- Les plantes à fleurs (plus esthétiques) sont favorisées au détriment des graminées : aspect esthétique plus moderne et plus nature.
- L'exportation des végétaux entraîne au fil des années un appauvrissement du sol. Cela permet de limiter la pousse des végétaux et de favoriser les espèces à fleurs et locales (orchidées...).
- Technique plus respectueuse de la faune et de la flore que le broyage.

■ Limites

- Fonctionnement potentiellement contraignant dans le cas d'une convention signée avec un agriculteur.
- Sans amendement, le sol s'appauvrit : la valorisation agricole des résidus de fauche ne durera que quelques années.
- Le matériel nécessaire pour faucher, andainer, et botteler est spécifique : nécessite d'avoir recours à de la location, du prêt ou de la prestation.

■ Calendrier d'intervention

J F M A M J J A S O N D

Périodes conseillées Interventions à adapter en fonction des contraintes (esthétiques, sécuritaires...) et aux enjeux écologiques du site.

Périodes peu adaptées

Création de zones refuges pour la biodiversité

Les zones refuges sont des espaces où l'entretien est absent à plus ou moins long terme. Seules des opérations d'entretien relatives à la sécurité et à la gestion des espèces exotiques envahissantes sont effectuées. Cette technique permet de conserver des îlots "refuges" (exempts de tonte, fauche ou broyage) favorables à la faune et à la flore sauvages.

Les zones refuges peuvent être des lisières de haies, de bois que l'on laisse évoluer avec un minimum d'entretien. L'apparition d'espèces ligneuses peut être souhaitée pour tendre vers des zones de fourrés, de haies vives...

■ Avantages

- Production très faible de déchets verts (seulement lors des opérations d'entretien sommaire une fois tous les 3-4 ans).
- Forte valorisation écologique des espaces verts.

■ Limites

- Veiller à un entretien minimum (environ une fois tous les 3-4 ans) pour limiter les risques d'apparition d'espèces envahissantes, de chute de branches...

Le pâturage d'entretien

Le pâturage d'entretien (autrement appelé écopâturage) consiste à entretenir des surfaces enherbées (voire arborées) en utilisant des animaux herbivores. Il est possible de faire intervenir un agriculteur, une entreprise du paysage ou une association de réinsertion (ce qui permet de définir un cadre strict).

Les animaux sont choisis en fonction du type de surface à entretenir (taille, dénivelé, végétaux actuellement présents...) et du résultat attendu. Par exemple, les caprins sont plus aptes à défricher des zones de broussailles et les ovins, bovins, équins à "tondre" de grandes pelouses. Chaque espèce a ses particularités et ses exigences.

Pour la réussite de cette technique, il est impératif de veiller aux bonnes conditions de vie des animaux (suivi des clôtures, disponibilité de l'eau, abri, pâture de qualité, limiter l'apport extérieur de nourriture non adaptée...).

■ Avantages

- Très faible production de déchets verts laissés sur place (passage de la débroussailluse en fin de campagne).
- Diminution des coûts d'entretien.
- Aucune utilisation d'intrant (mis à part pour le transport et le suivi des animaux).
- Permet d'entretenir des espaces difficiles d'accès (pentes, broussailles...).
- Permet de lutter contre certaines espèces exotiques envahissantes (ambrosie, renouées asiatiques avec des chèvres...).
- Très bon vecteur de communication avec la population.

■ Limites

- Nécessite un suivi régulier des animaux.

Témoignage

Collectivité : Commune de Cournon d'Auvergne (63)

Population : 20 000 hab.

Date du témoignage : 20 juin 2020

Témoins :

- Luc RAYNAUD, responsable du service espaces verts
- Mina PERRIN, adjointe au Maire en charge de l'environnement et du développement durable, du cadre de vie et de la production alimentaire

L'entretien différencié des surfaces enherbées

Depuis quand et pour quelles raisons, la commune de Cournon d'Auvergne a-t-elle fait évoluer ses pratiques d'entretien des surfaces enherbées ?

Officiellement, c'est en 2015 que l'entretien différencié des surfaces enherbées a été mis en place, l'objectif principal étant de diminuer la pression d'entretien sur les sites présentant de grandes surfaces afin de favoriser la faune et la flore. En pratique, cela s'est traduit par une suspension de l'entretien du mois de novembre jusqu'au mois de juin de l'année suivante.

Depuis 2018, c'est sur nos espaces verts de petites surfaces que nous avons commencé à mettre en place le même système de gestion que pour les grandes surfaces, partout où c'est possible.

Ce changement de pratique important, pas seulement pour les agents, a-t-il nécessité une mise en œuvre particulière pour une meilleure acceptation des administrés ?

Afin que ce soit accepté par le plus grand nombre, surtout au début car le changement des habitudes ancrées depuis des décennies n'est pas chose aisée, nous avons effectué une tonte rase de la largeur d'un plateau de tondeuse sur la périphérie de chaque espace pour éviter que l'herbe haute ne se verse sur les cheminements ou les voies de circulation. Nous avons également créé des sentiers afin de déambuler à l'intérieur de ces nouveaux espaces.



L'idée est de montrer aux administrés que le site n'est pas laissé à l'abandon mais que c'est bien un choix de gestion.

« Laisser pousser, c'est un choix pas un abandon ! »

En interne, comment se passe cet entretien ? Y a-t-il eu besoin d'investissement particulier ?

Pour une grande partie de nos grands espaces, aux alentours du mois de juin, lorsque l'herbe haute est arrivée à maturité, celle-ci est fanée en partie par un agriculteur et le reste par le service espaces verts.

La partie fanée par l'agriculteur est destinée aux animaux en totalité et la seconde partie que nous fauchons est destinée au compostage et à l'alimentation animale.

Afin d'assurer ce type d'entretien, le service espaces verts possède le matériel suivant (surface totale des espaces verts : 111 ha, surface totale de la commune : 1860 ha) :

- 3 tondeuses automotrices,
- 1 plateau de coupe sur tracteur,
- 4 tondeuses "Stand Up" (marche pieds),
- 8 tondeuses auto-tractées,
- 4 tracteurs,
- Matériel de fauche sur tracteur : 1 barre de coupe composée de 4 assiettes, 1 andaineur, 1 presse balle ronde,
- 2 motos faucheuses à conducteur marchant.

Quels sont les retours et les points de vigilance pour la mise en œuvre et la pérennité de cette démarche que vous mettriez en avant ?

Le bilan sur un peu plus de 5 années de changement de nos pratiques est plutôt positif, la population dans son ensemble vit sans difficulté le retour de la nature en ville, avec laquelle elle découvre les bienfaits d'une biodiversité qui revient progressivement, mais aussi le calme et la fraîcheur que procurent les zones vertes naturelles au milieu du minéral.

Après 2 années de retour d'expérimentation sur ces espaces de petites surfaces, mais beaucoup plus en contact direct dans le quotidien des Couronnais, car au cœur même des quartiers, des lotissements, des accompagnements de voirie, des améliorations vont être menées pour une meilleure acceptation du partage de l'espace.

Pour une bonne mise en œuvre de la démarche, il est essentiel de :

- communiquer auprès des habitants sur l'évolution des pratiques d'entretien et ses objectifs,
- former les agents techniques aux nouvelles pratiques d'entretien parfois très différentes des méthodes d'entretien classiques.

Dans le but de faire évoluer les mentalités des utilisateurs et des gestionnaires.